

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Ant Killer Gel

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2019-0007

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0019619-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Ant Killer Gel Brands & more Insect Protect Appât anti-fourmis Brands & more Insect Protect Mierenlokdoos HG HGX Ameisen-Köderbox HG HGX boîte anti-fourmis HG HGX mierenlokdoos Mieren STOP Fourmis Fourmimort Dr. Care Insect Protect Mierenlokdoos Dr. Care Insect Protect Appât anti-fourmis Kruidvat mierenlokdoos Trekpleister mierenlokdoos HEMA Mierenlokdoos / Appât Anti-fourmis Home Defense Mieren lokdoos / Home Defense Fourmis boîte appât / KB Home Defense Ameisen-Köder
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SmarTec Solutions Sarl
	Adresse	13 Chemin des Tresans 1295 Mies Suisse
Numéro de l'autorisation		BE2019-0007
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0019619-0000
Date de l'autorisation		30/10/2017
Date d'expiration de l'autorisation		29/10/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Dongguan Ryelight Customer products Co Ltd
Adresse du fabricant	Kou Men Jai Industrial Estates II, Humen Town 523896 Guangdong Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Dongguan Ryelight Customer products Co Ltd site 1 Kou Men Jai Industrial Estates II, Humen Town 523896 Guangdong Province Chine

Nom du fabricant	Mylva S.A.
Adresse du fabricant	Via Augusta, 48 08006 Barcelona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Mylva S.A. site 1 Sant Galderic, 23 09395 Sant Pol de Mar, Barcelona Espagne

Nom du fabricant	CTR, Lds.
Adresse du fabricant	Loteamento Industrial da Murteira, Rua de Moçambique, Lotes 23-24-25 2135-325 Samora Correia Portugal
Emplacement des sites de fabrication	CTR, Lds. site 1 Loteamento Industrial da Murteira, Rua de Moçambique, Lotes 23-24-25 2135-325 Samora Correia Portugal

Nom du fabricant	IGO srl.
Adresse du fabricant	Via Palazzo 46 24061 Albano Sant' Alessandro Italie
Emplacement des sites de fabrication	IGO srl. site 1 Via Palazzo 46 24061 Albano Sant' Alessandro Italie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1R)-trans-phénothrine
Nom du fabricant	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS (Acting for Sumitomo Chemical (UK) PLC (UK))
Adresse du fabricant	Parc d'Affaires de Crécy, 10A Rue de la Voie Lactée 69370 Saint-Didier au Mont d'Or, Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	Sumitomo Chemical Agro Europe SAS (Acting for Sumitomo Chemical (UK) PLC (UK)) site 1 Misawa Works of Sumitomo Chemical Co.,Ltd., Azasabishirotai, Oaza-misawa Aomori 033-0022 Misawa Japon

Substance active	(1R)-trans-phénothrine
Nom du fabricant	Endura S.p.A.
Adresse du fabricant	Viale Pietramellara 40121 Bologna Italie
Emplacement des sites de fabrication	Endura S.p.A. site 1 Jiangsu Yangnong Chemical Co. Ltd., 39 Wenfeng Road, Yangzhou 225009 Jiangsu Chine

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1R)-trans-phéno thrine	3-phenoxybenzyl (1R,3R)-2,2-dim ethyl- 3-(2-meth ylprop-1- enyl)c yclopropanecarb oxylate	substance active	26046-85-5	247-431-2	0,1 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu dans un point de collecte conformément aux réglementations locales.. P501: Éliminer le récipient dans un point de collecte conformément aux réglementations locales..

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Non-professionnel – usage à l'intérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Boîte-piège à appât insecticide pour utilisation grand public contre les fourmis dans les locaux domestiques
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmi noire des jardins Stade de développement: autre: Tous les stades de développement
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Usage à l'intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Dans des boîtes d'appât
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Usage à l'intérieur : 1 à 2 boîtes-piège à appât par pièce, 1 boîte-piège à appât par 8 m ² au maximum Dilution (%): - (prête à l'emploi) Nombre et fréquence des applications: Usage à l'intérieur : 1 à 2 boîtes-piège à appât par pièce, 1 boîte-piège à appât par 8 m ² au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte-piège Pavillon (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet Boîte-piège UFO (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA ou film de recouvrement en aluminium) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet

	<p>Boîte-piège triangulaire (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Chambre (boîte-piège polystyrène) - 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Mini boîte-piège anti-fourmis (PET/PE/EVOH/PE ou PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) ou PVC avec film de recouvrement en aluminium - 5 g – 2, 4 ou 6 unités par paquet</p> <p>Maxi boîte-piège anti-fourmis (PET/PE/EVOH/PE ou PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) ou PVC avec film de recouvrement en aluminium - 5 g – 2, 4, 6 ou 8 unités par paquet</p> <p>Paquet blister d'appât anti-fourmis (blister PET/PE/EVOH/PE) - 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p>
--	---

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir rubrique 5.1

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir rubrique 5.2

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir rubrique 5.3

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir rubrique 5.4

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir rubrique 5.5

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Non-professionnel – usage à l'extérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Boîte-piège à appât insecticide pour utilisation grand public contre les fourmis dans les locaux domestiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmi noire des jardins Stade de développement: autre: Tous les stades de développement
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Usage extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Dans des boîtes d'appât
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 à 2 boîtes-piège à appât par nid, 4 boîtes-piège à appât par 30 m ² au maximum Dilution (%): - (prête à l'emploi) Nombre et fréquence des applications: 1 à 2 boîtes-piège à appât par nid, 4 boîtes-piège à appât par 30 m ² au maximum. Un remplacement par mois au maximum si les fourmis sont encore actives.

Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boîte-piège Pavillon (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Boîte-piège UFO (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA ou film de recouvrement en aluminium) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Boîte-piège triangulaire (capsule PVC avec film de recouvrement en aluminium ou capsule PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Chambre (boîte-piège polystyrène) – 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p> <p>Mini boîte-piège anti-fourmis (PET/PE/EVOH/PE ou PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) ou PVC avec film de recouvrement en aluminium - 5 g – 2, 4 ou 6 unités par paquet</p> <p>Maxi boîte-piège anti-fourmis (PET/PE/EVOH/PE ou PET/PE/EVOH/PE avec couvercle PE/ALU/PE/CA) ou PVC avec film de recouvrement en aluminium - 5 g – 2, 4, 6 ou 8 unités par paquet</p> <p>Paquet blister d'appât anti-fourmis (blister PET/PE/EVOH/PE) - 5 g – 2 ou 4 unités par paquet</p>

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir rubrique 5.1

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir rubrique 5.2

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir rubrique 5.3

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir rubrique 5.4

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir rubrique 5.5

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Mode d'emploi selon le modèle :

Modèle UFO - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer la boîte-piège à appât, appuyer fermement sur le bouton rond situé sur le dessus de la boîte-piège. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

Modèle TRIANGLE - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer la boîte-piège à appât, appuyer fermement sur le bouton rond situé sur le dessus de la boîte-piège. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

MODÈLE PAVILLON - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer le produit, retirer le couvercle de protection central transparent et activer la boîte-piège à appât en appuyant fermement sur la capsule de la boîte-piège. Puis remettre le couvercle. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

MODÈLE AK3 (Chambre) : À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations. Si disponible, utiliser un piquet pour fixer le produit dans le sol, sur le périmètre et à proximité des bâtiments, de préférence, dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil,

Pour activer la boîte-piège à appât, la tenir fermement dans la main et briser la languette exposée en la faisant basculer de haut en bas afin de la retirer du côté de la boîte-piège anti-fourmis. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

MODÈLE MINI - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer la boîte-piège à appât, la tenir fermement, et avec des ciseaux, couper le mamelon surélevé sur le dessus de la boîte-piège. Nettoyer les ciseaux avec une lingette humide et la jeter dans la poubelle à déchets solides. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

MODÈLE MAXI - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer la boîte-piège à appât, la tenir fermement et détacher l'étiquette du dessus en utilisant la languette-étiquette exposée. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

Modèle BLISTER - À l'intérieur : placer la boîte-piège sur une surface plane près des nids de fourmis, ou sur le chemin emprunté par les fourmis pour entrer dans la pièce.

À l'extérieur : placer le produit sur des surfaces dures, ex. terrasses, balcons, patios et allées de passage à proximité de l'entrée des cabanes, garages et habitations, près des chemins empruntés par les fourmis et sur le périmètre des bâtiments, de préférence dans un endroit à l'abri de l'humidité et des rayons du soleil.

Pour activer la boîte-piège à appât, la tenir fermement, et avec des ciseaux, couper le bout le long de la ligne à pointillés de la boîte-piège. Nettoyer les ciseaux avec une lingette humide et la jeter dans la poubelle à déchets solides. Une fois en place, ne pas déplacer la boîte-piège.

Toujours appliquer le produit à l'abri des rayons du soleil ou des sources de chaleur. Ce produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

5.2. Mesures de gestion des risques

À UTILISER UNIQUEMENT COMME INSECTICIDE.

Empêcher l'accès aux appâts par les enfants et les animaux.

Se laver les mains et la peau qui a été exposée avant de manger et après utilisation.

Ne pas utiliser directement sur ou près des aliments, des aliments pour animaux ou des boissons, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec les aliments, les aliments pour animaux, les boissons et les animaux.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sécurisée.

Ne pas contaminer les plans d'eau ou les cours d'eau avec des produits chimiques ou des récipients usagés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas ouvrir de force la boîte-piège à appât.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Contact avec la peau : laver soigneusement à grande eau - retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux : enlever les verres de contact. Laver soigneusement pendant plusieurs minutes à grande eau.

Ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans le récipient d'origine.

Conserver dans un endroit frais et sec.

Durée de conservation de 36 mois à température ambiante.

Protéger du gel.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les phrases suivantes doivent être inscrites sur l'étiquette :

- Ce produit biocide contient de la (1R-trans Phénothrine) qui est dangereuse pour les abeilles.
- En cas d'efficacité réduite ou de soupçon de résistance, cesser de l'utiliser. Il est conseillé à l'utilisateur de contacter un professionnel de lutte anti-parasitaire.
- Il faut surveiller la résistance en permanence. L'utilisateur doit informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- Ce produit contient du miel comme appât.

Les phrases suivantes ne sont indiquées qu'à titre informatif :

- Il est recommandé de combiner les traitements avec des mesures non chimiques si possible.
- Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant d'utiliser ce produit et respecter toutes les instructions fournies avec le produit.
- Il faut s'efforcer d'éliminer complètement les insectes cibles dans les zones infestées.
- Prendre en compte le cycle de vie et les caractéristiques des insectes cibles. Cibler les étapes les plus vulnérables du cycle de vie des organismes nuisibles.
- Alternier les traitements avec des produits aux modes d'action différents.
- Peut aussi s'utiliser à l'extérieur, sur les terrasses, les balcons et les allées proches des bâtiments

Les déclarations sur l'étiquette du produit sont les suivantes :

- « Tue les fourmis et leurs nids »
- « Détruit les fourmis et leurs nids »
- « Tue la reine et la colonie »
- « Élimine la colonie/le nid dans les 21 à 28 jours »
- « Reste actif jusqu'à 90 jours après ouverture »